

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le 13/02/2026

ID : 039-243900420-20260209-18_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 09 février 2026

Date de convocation
27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 09 février à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ecleux au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Adhésion à l'AJENA 2026
N°18/2026

Nombre de membres

40

Présents

36

Représentés

2

Excusés

3

Votants

38

Présents

Mesdames Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Naudeix, Rose, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Pochier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés MM. Truchot (procuration à Mme Sermier), Koehren, Théry (procuration à M. Della Santa).

Absents Mme Faivre.

Vu la délibération n°102/2024 du 03 juin 2024, par laquelle le Conseil communautaire validait l'adhésion à l'AJENA,

Considérant l'intérêt pour la Communauté de communes du Val d'Amour de renouveler cette adhésion pour l'année 2026,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide l'adhésion à l'AJENA pour l'année 2026,
- Autorise le Président à signer tous les actes afférents,
- Autorise le Président à payer la cotisation annuelle de 150€,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

